

BONJOUR

- Une borne arrêt minute rue Jean-Jacques-Rousseau
- Le cabaret des banturles le 26 avril à la Salle des fêtes
- Dimanche de Pâques, chassez l’oeuf et le poisson

- La Fabrique : la Fête du muguet sent bon le terroir
- La Randonnée contre la dystonie revient le 9 mai
- Les antiquaires à la Halle aux grains du 19 au 21 avril

EDITO

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • avril 2014 • N° 130

Le 23 mars dernier, les électeurs nous ont encouragés à poursuivre notre action. Et je les en remercie.

Depuis maintenant 13 ans, nous avons l’ambition de conduire une politique qui permette à la population de vivre bien en veillant au développement de notre territoire. C’est le sens des engagements que la nouvelle équipe municipale a pris devant les électeurs et qu’elle s’attachera à mettre en œuvre dans les six ans qui viennent.

Durant la campagne électorale, tout en exprimant leur satisfaction sur notre bilan et notre programme, les Saint-Juniauds nous ont demandé de les aider à répondre aux problèmes qu’ils rencontrent au quotidien. Nous y serons attentifs tant dans les domaines économiques et sociaux qu’en matière d’aménagement urbain, de développement des équipements et des services publics, d’animation culturelle et sportive, de qualité de vie.

A leur écoute, par le rassemblement des forces vives, qu’elles soient économiques, sociales ou sociétales, le Conseil municipal va continuer à travailler pour que Saint-Junien soit encore plus, une ville solidaire, active et citoyenne.

Pierre Allard, maire

ZOOM

La Tomate contre la dystonie

La randonnée cyclotouriste "La Tomate contre la dystonie" qui chaque année depuis 11 ans, relie Montlhéry à Marmande, fera une nouvelle fois étape à Saint-Junien, le vendredi 9 mai pour recueillir des fonds au bénéfice de la recherche contre cette maladie invalidante.

Les cyclistes venant de Bellac par Blond et Javerdat, arriveront à l’entrée d’Hyper U, vers 17h25.

La vente des tomates et autres produits, se déroulera vendredi après-midi devant le centre commercial, de 15h à 18h30.

La randonnée est accueillie à Saint-Junien par le Lions club et la municipalité qui offrira un petit déjeuner aux cyclistes avant qu’ils ne repartent le samedi matin vers 7h00.



Nouvelle équipe municipale



Le Conseil municipal est composé de Pierre Allard, Claudine Coutet, Claude Brandy, Martine Nebout-Lacourarie, Hervé Beaudet, Marie-José Dumasdelage, Joël Ratier, Laurence Chazelas, Bernard Beaubreuil, Joëlle Pfrimmer-Pichon, Lucien Coindeau, Bernadette Desroches, Roger Guilloumy, Mylène Delord, Philippe Gandois, Aude Souliman-Courivaud, Thierry Granet, Bernadette Buisson, Claude Balestrat, Stéphanie Tricard, Noël Laurencier, Mireille Chabaud, Hassan Jebaï, Elisabeth Florentin, Yoan Balestrat, Angeline Revelon, Bruno Malagnoux, Christelle Chaulet, Christophe Wacheux, Sylvie Arnaud, Patrick Durand, Paulette Filloux, Didier Roy.

Pierre Allard a été réélu maire de Saint-Junien, samedi 29 mars 2014, lors de la séance d’installation du nouveau Conseil municipal.

Seule en lice lors de l’élection municipale du 23 mars, la liste "Ensemble continuons", conduite par Pierre Allard a remporté la totalité des 33 sièges à pourvoir. L’assemblée communale largement renouvelée -elle compte 14 nouveaux élus- s’est réunie en séance d’installation, le 29 mars, pour reconduire Pierre Allard dans ses fonctions et élire ses neuf adjoints.

C’est sous la présidence de la doyenne, Paulette Filloux, que s’est déroulée cette séance. Avant de faire procéder à l’élection du maire, la militante associative a expliqué sa présence au Conseil municipal : « Je crois dans le droit de bien vivre pour tous, à l’importance du travail collectif et à la solidarité. Et dans cette liste (il y a des personnes) qui toutes partagent ce socle de valeurs. Je me sens bien dans une telle équipe ».

Le Conseil municipal a ensuite élu Pierre Allard à l’unanimité au poste de maire, puis ses neuf adjoints : Hervé Beaudet,

Claudine Coutet, Claude Brandy, Martine Nebout-Lacourarie, Joël Ratier, Marie-Jo Dumasdelage, Bernard Beaubreuil, Laurence Chazelas, Lucien Coindeau. Leurs attributions et celles des dix conseillers délégués seront détaillées dans le prochain numéro du magazine municipal "Bonjour".

En retrouvant son siège de maire, Pierre Allard a salué l’implication des Saint-Juniauds dans le scrutin alors que le contexte local -absence de liste d’opposition- et la situation nationale -augmentation de l’insatisfaction- n’incitaient pas à se rendre aux urnes. « Certes, a-t-il reconnu, on ne peut se satisfaire de l’augmentation de l’abstention de 10 points. Mais à Saint-Junien, les électeurs ont montré - avec un taux de participation supérieur à 60% que l’avenir de leur ville les concernait ».

Il s’est félicité que parmi les votants, « ils sont 78,4% à avoir

clairement dit oui à la politique menée par la majorité municipale. Autrement dit, la population saint-junienne nous a offert une belle victoire à notre projet et un satisfecit massif à notre bilan ».

Evoquant l’ambition de la nouvelle équipe municipale (voir l’éditorial), le maire a rappelé les grandes lignes du programme à mettre en œuvre dans les six ans qui viennent.

En matière économique, les travaux d’agrandissement de la zone d’activité de Boisse vont débiter cette année afin d’accueillir de nouvelles entreprises. La création de la Cité du cuir, portée avec la Communauté de communes va se concrétiser. En matière sociale, l’un des projets phares sera la construction de Lasvergnas 3, une nouvelle résidence adaptée aux personnes âgées et handicapées. Du côté des écoles, la municipalité s’attaquera à la construction d’un nouveau res-

taurant scolaire et à la réhabilitation-modernisation de l’école République. Il sera aussi question du développement du très haut débit et d’un nouveau pont sur la Vienne. Dans le domaine sportif, un nouveau pas de tir à l’arc, de nouvelles tribunes pour le stade de rugby et l’extension du gymnase des Charmilles verront le jour...

Pierre Allard a conclu en remerciant les Saint-Juniauds de la confiance qu’ils ont accordée à l’équipe municipale.

Election municipale à Saint-Junien Scrutin du 23 mars 2014
Inscrits : 8 360
Votants : 5 109 (61,11%)
Exprimés : 4 006 (78,41% des votants)
Liste Ensemble continuons : 100% des exprimés

VITE DIT

MARKT-WENDESLSTEIN

Il y avait aussi des élections municipales en Allemagne. Le dimanche 16 mars, à Markt-Wendelstein, notre ville jumelle, Werner Langhans a été réélu maire avec plus de 54% des voix. Il entame donc son deuxième mandat.

VICTOR-HUGO

Les travaux du boulevard Victor-Hugo sont entrés dans une nouvelle phase. Les interventions sur les réseaux d’eau, d’assainissement, d’éclairage public ont laissé place aux travaux de voirie proprement dits.

Cette phase sera plus contraignante en matière de circulation et de stationnement. Tout sera fait pour maintenir au maximum la circulation dans le sens montant ainsi que l’accès aux cours et garages pour les riverains. Quant aux possibilités de stationnement, elles évolueront selon l’avancée du chantier.

BÉNÉVOLES

"Cuivres en fête" cherche des bénévoles pour l’édition 2014 qui se déroulera du 15 au 24 août prochains. Il s’agit d’assurer l’intendance de la manifestation. Les bénévoles bénéficieront de conditions particulières pour l’accès aux spectacles. Les personnes intéressées peuvent s’adresser à l’accueil de la mairie (tél 05 55 43 06 80) qui transmettra aux organisateurs.

L’ŒUF ET LE POISSON

Dimanche 20 avril, l’Office de tourisme organise deux animations pour les enfants autour de l’œuf et du poisson. A 10h30 au Site Corot, une "Chasse aux œufs et Botanique" est proposée. A 15h00, il faudra se rendre à l’Accueil de loisirs du Châtelard pour participer à un parcours devinettes sur la faune aquatique, sous la conduite des associations de pêche La populaire et La Gaule. Participation gratuite mais inscription obligatoire auprès de l’Office de tourisme (05 55 02 17 93).

ANTIQUAIRES

Le Salon des antiquaires ouvrira ses portes les 19, 20 et 21 avril à la Halle aux grains et à la Salle des fêtes de 10h00 à 19h00. Une vingtaine d’exposants est attendue. Pour 3€, on pourra en profiter pendant les trois jours. Gratuit pour les moins de 16 ans.

AU DOS



Une double exposition à La Mégisserie et à la Halle aux grains entraînera le public dans l’univers de l’abeille et du miel, du 12 avril au 4 mai.

Les balustres du mur du Champ de foire avaient bien besoin d’une cure de jouvence. Les travaux de restauration et de consolidation sont en cours.

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste Roche
87200 Saint-Junien
Tél : 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr
Directrice de publication : Annie Faugeron
Rédaction/crédit photo : Mairie
Impression : Rivet, Limoges
6000 exemplaires

REGLEMENTATION

Incinération des végétaux

Un arrêté municipal réglemente l'incinération des végétaux. Il stipule que l'incinération sur le territoire de la commune de Saint-Junien des déchets autres que végétaux est formellement interdite, notamment les plastiques, polystyrènes, caoutchoucs ou autres.

Dans les agglomérations (ville de Saint-Junien, mais également les hameaux et lieux-dits sur le territoire de celle-ci) toute personne qui désire détruire des herbes sèches, des brindilles ou des petites branches doit les conditionner **en petits tas de 0,50m de hauteur et 1,50m de diamètre. Ceux-ci devront être placés à une distance minimale de 10 mètres des propriétés voisines.** L'incinération doit être surveillée en permanence par un nombre suffisant de personnes. Celles-ci doivent être équipées de moyens permettant d'en assurer le contrôle et l'extinction à tout moment et ce jusqu'à refroidissement total.

La destruction par le feu doit se dérouler obligatoirement entre 6 heures et 8 heures et en l'absence de vent fort. Afin d'éviter les risques de propagation d'incendie, la destruction par le feu des herbes et végétaux sur pied est interdite. En dehors des zones habitées mentionnées ci-dessus, toute destruction par le feu ne peut s'effectuer qu'en respectant les prescriptions de l'arrêté préfectoral réglementant les feux de plein air et qui stipule notamment que le brûlage des déchets verts est interdit à moins de 200 mètres de bois, forêts, plantations ou landes (sauf demandes particulières à adresser à la préfecture).

Toutes les précautions doivent être prises afin de ne pas apporter une gêne trop importante pour les riverains. Soulignons que l'observation des prescriptions réglementaires n'entraîne aucune exemption des responsabilités civiles et pénales encourues par les responsables d'incendie causés par des feux même s'ils ont été convenablement allumés et surveillés.

Exposition

L'Abeille et le miel

Elle donne le piquant comme la douceur. Pour cela, peut-être, attise-t-elle notre intérêt. L'abeille ne se résume toutefois pas au dard qu'elle manie avec parcimonie, et au miel. Son univers est plus complexe. Pour s'en convaincre, il suffira de se rendre entre le 12 et le 24 avril à La Mégisserie puis du 26 avril au 4 mai à la Halle aux grains où la commune et l'association "L'Arbre et l'Abeille" présentent une double exposition consacrée à la "p'tite bête" et à celui qui la domestique : l'apiculteur. Il y a moins d'un an, la Ville de Saint-Junien et "L'Arbre et l'Abeille" s'engageaient dans une démarche « promotionnelle, éducative et écologique » centrée sur l'abeille. Depuis, neuf ruches et leurs essaims ont été installés sur le domaine communal et diverses actions de sensibilisation du public sont en préparation. Dans ce cadre, les deux partenaires auxquels La Mégisserie se joint pour l'occasion, ont mis sur pied l'exposition "L'abeille et le miel". Expositions, conférences, ateliers, démonstrations sont au programme pour décou-

vrir et comprendre l'abeille et l'apiculture.

La Mégisserie du 12 au 24 avril

Présentation d'une collection de ruches anciennes.
Réalisation d'une ruche géante par un vannier.
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h; samedi de 14h à 18h.

La Halle aux grains du 26 avril au 4 mai

Exposition
Panneaux informatifs, ruches, matériels, plantes, livres, photos, vidéos...

Conférences
"Le miel et la santé" - samedi 26 avril 2014 de 10h à 12h par Gislaine Poutard et Marie Laure Tanguy, infirmières.

"Les plantes mellifères" - mardi 29 avril 2014 de 18h à 20h par Philippe Coupechoux, responsable Parcs et jardins de la commune.



Neuf ruches ont été installée l'an dernier sur le domaine communal dont trois au Site Corot.

"La gelée royale" - samedi 3 mai 2014 de 10h à 12h par JP Jeandeau, apiculteur.

Animations proposées par l'association L'Arbre et l'Abeille
"L'abeille, le miel et l'apiculture" - mercredi 30 avril, de 18h à 19h ; vendredi 2 mai, de 18h à 19h.

"Démonstrations d'extraction de miel" - samedi 26 avril, à 15h ;

jeudi 1^{er} mai à 15h ; samedi 3 mai à 15h.

"Ateliers jeux pour les enfants":
Jeu de l'oie ; Jeu de cartes ; Puzzle ; Atelier bougies à la cire froide ; etc - Tous les jours.

Ateliers mémoire

L'association AICARPA met en place, dès ce mois-ci, un atelier mémoire pour les personnes retraitées. Des exercices simples, variés, ludiques permettront aux participants (maximum 10 personnes) d'entretenir leur mémoire. Ce sera pour eux l'occasion de passer un bon moment tout en dédramatisant les oublis simples de la vie quotidienne afin de retrouver confiance. Cet atelier, animé par deux bénévoles formées, aura lieu les lundis à partir de 14h30, cité Rochebrune. Pour tout renseignement et inscription contacter l'AICARPA au 06 89 52 92 71.

Le cabaret des banturles

Yves Désautard, le prince des banturles (*), sera à la Salle des fêtes, samedi 26 avril à 20h30, à l'invitation des Amitiés de Saint-Junien. Le chansonnier, accompagné de l'accordéoniste Christophe Dupuis, présentera son spectacle "Le Limousin insolite". Dans un décor mi-guinguette, mi-bistrot, les compères donnent à rire et à chanter, évoquent le Limousin et l'actualité nationale dans un bras de fer oratoire, ponctué de colères et de fous rires. Une projection de photos complète le tableau en montrant des lieux insolites. Pour Yves Désautard et Christophe Dupuis, le Centre Culturel c'est le bistrot où, pour le prix d'un verre, les clients s'offrent un théâtre d'humeur dans lequel ils sont à la fois acteurs et spectateurs... Tarif : 12€; réduit 10 € (adhérents des Amitiés de Saint-Junien, moins de 15 ans et sans d'emploi).

.* de banturler : jouer à perdre son temps

Fête du muguet à La Fabrique Un parfum de terroir

La Fête du muguet aura un goût de terroir cette année. Le Comité des fêtes de la Fabrique a décidé de mettre en valeur les productions régionales pour son rendez-vous annuel du 1^{er} mai. Le public pourra découvrir les savoir-faire artisanaux liés au cuir, aux arts du feu, à la laine. Il pourra déguster les produits issus de l'agriculture et des métiers de bouche de la région avec en vedette "le Fabricain", le pain conçu et cuit sur place. Le repas de midi aura aussi des saveurs locales (prix 15€ ; paiement à la réservation). Enfin, l'après-midi, des balades en voitures anciennes sont proposées. Rendez-vous à la Fabrique, jeudi 1^{er} mai dès 9h00. Renseignements et réservation au 05 55 02 26 98.

Services municipaux Mouvement spatial

Les services municipaux Archives-Patrimoine-Culture, Tourisme et Informatique s'installent au Centre administratif Martial-Pascaud. Dans la perspective de la mise en place de services communs à la Communauté de communes Vienne Glane et à la Commune de Saint-Junien, une réorganisation spatiale de certains services municipaux était nécessaire. C'est pourquoi trois d'entre eux ont quitté l'Hôtel de ville et occupent depuis la mi-mars des locaux vacants du centre administratif.

Désormais, les agents des Archives municipales sont regroupés au rez-de-chaussée du bâtiment, là où se trouvaient déjà la salle de lecture et une partie des collections. Le service Informatique les a rejoints dans les anciens bureaux de l'AICARPA.

Pour trouver les agents ayant en charge la Culture, le Patrimoine, le Pôle cuir et le Tourisme, il faudra se rendre au deuxième étage en empruntant la porte située à côté de la porte cochère lorsque l'on est dans la cour (à droite sur la photo).

Les numéros de téléphone de ces services n'ont pas changé : Archives, 05 55 43 06 85 ; Patrimoine-Culture-Pôle cuir-Tourisme, 05 55 43 06 90 ; Informatique, 05 55 43 06 86.

Culture, Patrimoine, Pôle cuir et Tourisme, c'est par là.



Une borne arrêt minute rue Jean-Jacques-Rousseau



Claude Brandy, adjoint au maire, Jean-Marc Lescure, responsable du service voirie et Sandrine Conan, garde champêtre présentent le fonctionnement de la borne à la presse.

Une borne arrêt minute est installée depuis début avril, rue Jean-Jacques-Rousseau (entre les numéros 5 et 7) afin de faciliter l'accès aux commerces situés à proximité. Deux places de stationnement sont à la disposition des automobilistes pour une durée maximum de 10 minutes (fixée à titre expérimental). Lorsqu'il détecte un véhicule, le dispositif déclenche un feu vert cli-

gnant. Deux minutes avant la fin du temps autorisé, un feu rouge clignote. Puis un feu rouge continu indique la fin de la période de 10 minutes. Le départ d'un véhicule détecté réinitialise le dispositif. Après quinze jours de sensibilisation, les contrevenants seront passibles d'une amende de 17€. Il est prévu d'installer des équipements de même type au bas du boulevard Victor-Hugo.

ESSENTIEL VILLE

Agenda

Jusqu'au 24 avril : "L'abeille et le miel", exposition sur les ruches anciennes, à La Mégisserie.

14 au 19 avril : Expo-vente d'ASFEL (agenda, carnets, livrets, cahiers...), à la Maison des consuls, de 10h00 à 18h00.

16 avril : Athlétisme. Championnat Haute-Vienne UNSS, au Stade, de 9h00 à 17h00.

19 au 21 avril : Salon des antiquaires, Salle des fêtes- Halle aux grains.

20 avril : Athlétisme. Championnat du Limousin de 10 000m, au Stade de 8h00 à 12h00.

21 au 24 avril : Exposition "Femmes et loups" d'Em Bryant et Marianne Tixeuil, Maison des consuls.

26 avril au 4 mai : "L'abeille et le miel", exposition, animations à la Halle aux Grains.

26 avril : Cabaret "Le café des banturles", Salle des fêtes à 20h30.

27 avril : Coupe de printemps de judo, au Palais des sports.

1^{er} mai : Fête du Muguet, à La Fabrique, à partir de 9h00.

1^{er} mai : Football. Tournoi jeunes de l'ASSJ, au Stade.

3 et 4 mai : 31^e auto cross, sur le circuit de la ville.

6 mai: Don du sang, Salle Amédée-Burbaud, de 15h00 à 19h00.

9 mai : Rando contre la dystonie.

D'autres infos sur www.saint-junien.fr

